



VISA DE RETOUR (Visa D – national)

Ce type de visa est réservé aux personnes n'ayant pas dépassé les 6 mois en dehors de la Suisse et dont le départ n'a pas été annoncé ou dont le titre de séjour a été volé ou perdu.

Il est nécessaire de présenter une demande de visa de type D comme suit :

1 exemplaire de **demande de visa catégorie D** dûment et soigneusement remplis dactylographié

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html>

- **Passeport national valable au moins 6 mois** et 1 photocopie de la page des données personnelles (photo et nom, etc)
- **2 photos d'identité récentes** (uniquement sur fond blanc)
- Lettre explicative respectivement déclaration de perte (rapport de police) (original + copie)
 - Emolument visa en vigueur (équivalant de € 80 A payer en espèces et en FCFA au guichet)

Le dossier doit être présenté personnellement à la Section des visas de l'Ambassade de Suisse sur rendez-vous. La demande sera transmise à l'office cantonal compétent pour décision.

L'Ambassade n'accepte que les dossiers complets.

Le délai pour le traitement de la demande de visa varie entre 5-10 jours à titre indicatif uniquement. L'examen de la demande est de la compétence du canton de domicile. L'Ambassade n'a pas de pouvoir décisif pour cette catégorie de visa et ne peut par conséquent, garantir un délai.

Pour de plus amples renseignements et prise de rendez-vous veuillez consulter le site

www.eda.admin.ch/dakar